

**CATALOGUE
BIODIVERSITÉ FLORALE
HERBIO PRAIRIE**



Une plantation de prairie est un investissement à long terme dans votre aménagement paysager et requiert une planification minutieuse. Comme une variété de conditions peuvent se présenter lorsqu'un site est ensemencé, il n'est pas possible d'établir une « recette » standard relative à la préparation du site et aux méthodes d'ensemencement. Cependant, nous avons mis au point des lignes directrices à succès qui sont basées sur nos nombreuses années d'expérience. Il est important de noter que la préparation du site (travail du sol pour décompacter et épuiser les semences et les racines de mauvaises herbes) sera garante de la bonne réussite et donc de l'établissement de la prairie.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS



N'hésitez pas à nous contacter au **1 800 664-5620**, du lundi au vendredi, de 8h à 17h ou à nous acheminer un courriel à **info@gloco.ca**. Nous pourrions vous transférer à l'un de nos conseillers. Nous sommes là pour vous aider à réaliser l'établissement de votre prairie avec succès.





À QUOI VOUS ATTENDRE PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES

Certaines semences de prairie prennent souvent deux à trois ans pour germer. Quelques-unes feront leur apparition dès la première année alors que d'autres seulement à la deuxième et même troisième année après l'ensemencement initial. La plupart des graminées et des fleurs sauvages vivaces ne commenceront à fleurir qu'à la deuxième ou troisième saison de pleine croissance. La patience est une vertu lorsqu'il s'agit d'établir une prairie ! Suivez les instructions mentionnées dans ce guide attentivement et donnez à votre prairie le temps de se développer. Bien que votre plantation semblera paraître un peu comme une zone de mauvaises herbes au cours des première et deuxième années, vous verrez que de nombreux plants de fleurs sauvages et de graminées commenceront à fleurir au cours de la troisième année.

Pendant les premières années, les plants vivaces de prairie consacrent la majorité de leur énergie à former leur système racinaire. Ils ne seront pas si visibles que cela au-dessus du sol la première année, mais ils travailleront fort à former de solides racines profondes qui les soutiendront dans les années à venir. Les racines profondes des fleurs sauvages et des graminées leur donnent un pouvoir stabilisant à long terme pour étouffer les mauvaises herbes annuelles et bisannuelles. Ce qui permettra aux plants de la prairie de revenir en pleine force les années suivantes, et ce, pendant des décennies.



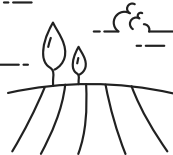





HERBIO PRAIRIE

PLANIFICATION ET INSTALLATION D'UNE PRAIRIE



PRÉREQUIS D'UN SITE : SITUATION IDÉALE

<p>SITE PLAT OU AVEC PEU DE RELIEF</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Site ouvert, ensoleillé et avec circulation d'air. • Minimum ½ journée (5 heures) d'ensoleillement (pour le développement des plants et leur floraison).
<p>SUR COLLINE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Versants Sud, Est et Ouest conviennent très bien, la pente ne doit toutefois pas être trop abrupte.
<p>PRÈS IMMEUBLE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Côtés Sud, Est et Ouest • Plein soleil (Nord trop ombragé)
<p>CHAMPS D'ÉPURATION ET BUTTES</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Racines bien développées et profondes (choix du mélange à déterminer) • Utilisent (recyclent) les eaux usées et les éléments nutritifs qui se trouvent dans ces emplacements au lieu de puiser les ressources dans la nappe souterraine. <p>Particularités : racines reconnues pour ne pas s'infiltrer dans les tuyaux.</p>

ANALYSE ET COMPRÉHENSION DE VOTRE SOL

La compatibilité du sol est un facteur important pour déterminer comment vos plants ou vos semences réagiront. Chaque espèce est compatible avec certains types de sol dans lesquels elle pourra se développer. Il est très important de choisir les mélanges de semences en fonction du type de sol.

ANALYSE DU TYPE DE SOL : SABLONNEUX, LOAMEUX ET ARGILEUX



Sablonneux ou léger (grosses particules de sol meuble) : **travail du sol facile**

- Très drainant et plutôt sec ainsi qu'une tendance acide.
- Tendance à être moins fertile pour les plants.
- Contient une faible banque de semences naturelles succès.

Argileux ou lourd (fines particules serrées) : **travail du sol plus difficile**

- Conserve plus d'humidité de façon naturelle.
- Tendance à faire une croute lorsqu'il sèche.
- Avantage d'être plus riche et fertile.
- Contient habituellement une forte banque de semences.

Loameux : intermédiaire (fines et grosses particules)

- Combine fertilité, capacité de rétention d'eau et drainage suffisant.
- Idéal pour plusieurs plants de prairie en général.
- Habituellement, le taux de matière organique est suffisant.



Pour différents sols, il y a parfois des ajustements à apporter à la préparation

Pour certains sols sablonneux, le pH peut être corrigé à l'aide de Bionik Calcium Marin. Celui-ci travaille rapidement avec la biologie du sol afin de neutraliser un pH.

Bionik Enracineur optimise une germination et un enracinement rapide. C'est une farine pure de crabe des neiges (fertilisant non violent et biologique). Cet engrais doux n'activera pas la croissance des mauvaises herbes comme plusieurs autres types d'engrais.

Bionik Vermicompost marin/forestier (contient des vers rouges, des bactéries et des champignons utiles et toute une gamme de biologie du sol.) peut être ajouté en fine couche de 6 mm (1/4 po) afin d'augmenter la biologie bénéfique du sol, et ainsi, aider à implanter la prairie de façon durable.

Certaines personnes vont semer des engrais verts un an ou deux à l'avance afin de travailler leur sol, au niveau de la structure et de la texture, en profondeur par l'action des racines (demande une planification plus longue).

L'ajout de compost mature (pas de fumiers) apporte une matière organique qui structure les sables ou décompacte les argiles en plus d'aider à la rétention des minéraux et l'humidité disponible aux végétaux.

La disponibilité de l'oxygène et de l'eau dans le sol doit être assurée afin d'obtenir un bon développement des racines et l'implantation de la prairie rapidement.

La matière organique ajoutée à un sable ou à une argile rapproche celui-ci d'un sol loameux (oxygène et eau facilement disponibles) qui est préféré par les plants de prairie en général.

La profondeur d'enracinement des différents plants dépendra de la compaction du sol en place. Un travail du sol pourrait être nécessaire pour une meilleure implantation de la prairie.



PRÉCAUTIONS

MAUVAISES HERBES AGRESSIVES PRÈS DE VOTRE PRAIRIE (CHAMPS)



Propagations :

- Certaines plantes, comme le chiendent ou la phragmite, peuvent se faufler dans votre prairie avec leurs rhizomes souterrains (type de racines).
- Les graines (semences) de certaines plantes peuvent se propager avec le vent ou provenir de la banque de semences du sol en place.

Précautions :

- Prévoir l'entretien d'une bande fauchée de 1,6 mètre à 3,2 mètres (5 à 10 pieds) de large entre la prairie et un champs non entretenu.
- Faucher les champs qui ne sont pas en culture spécifique (maïs, blé, soya) adjacents chaque été, à la fin du mois de juillet, avant que les plants ne montent en graine.





À ÉVITER :

Établir une prairie sur un site ayant de forts antécédents de mauvaises herbes agressives. Si ce site est tout de même choisi pour l'implantation d'une prairie, voir la recommandation sur la préparation du sol et l'élimination des mauvaises herbes.



TYPES DE PRAIRIES ET HAUTEURS

<p>Prairies hautes préférant un sol riche, plus humide, profond et plutôt argileux</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation dans les grands espaces et arrière-plans. • Hauteur à maturité de quelques mètres. • Utilisation de graminées de type « talle » : Sorghastrum nutans et Schizachyrium scoparium. • Utilisation de graminées hautes : Andropogon gerardi et Panicum vergatum. • Mélange de plusieurs variétés de vivaces fleuries de grande taille. • Utilisation des forces de la biodiversité de la nature afin de contrôler les mauvaises herbes.
<p>Prairies courtes préférant un sol plus sec, moins riche, moins profond et plutôt sablonneux</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation en bordure des édifices ou en avant-plan pour un paysage déterminé. • Préférable pour un sol moins profond et facile à travailler. • Utilisation de graminées de type « touffe » courte : Sporobolus heterolepis, Bouteloua curtipendula et Schizachyrium scoparium. • Bonne diversité de vivaces fleuries de faible hauteur afin de remplir l'espace. • Hauteur moyenne à maturité d'un mètre ou moins. • Alternative aux plates-bandes conventionnelles pour de grands espaces.

PRÉPARATION ET INSTALLATION








Pour réussir l'établissement d'une prairie de fleurs sauvages, il faut :

1. Préparer le site
2. Sélectionner le mélange qui convient au type de sol
3. Choisir la méthode d'installation ainsi que la période à laquelle elle sera établie.

Pour les plus petits jardins de prairie (quelques mètres carrés), il est préférable d'utiliser des mélanges plus simples comme nos différents mélanges Herbio Eco Rustik déjà prêts à semer sur une surface préparée. Les mélanges Herbio Eco Rustik contiennent des semences d'annuelles qui fleuriront au bout de 7-10 semaines environ, ainsi que des vivaces pour assurer la floraison à plus long terme (2 à 5 ans). Il est possible d'utiliser des végétaux en conteneurs de votre sélection également. Les fleurs et graminées de prairie sont lentes à se développer à partir de la semence et ne fleurissent en général pas avant la deuxième ou troisième année. Des végétaux déjà matures fleuriront la première année : vous donnant rapidement une petite prairie.

<p>Pré-fleuri COURT terme</p>	<p>Pré-fleuri LONG terme Aussi appelé Herbio-prairie</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Composé de fleurs annuelles et vivaces (courts termes) ainsi que de graminées (fétuque). • Donnera des fleurs dès la 1^{re} année • Durée de vie : 2 à 5 ans • Pas de tonte nécessaire • Pour bonifier la floraison, ressemer aussi la 2^e année 	<ul style="list-style-type: none"> • Composées de fleurs vivaces (longs termes) et de graminées • Demande jusqu'à 3 ans avant de s'implanter/s'établir. • Prévoir panneau indicatif pour informer les citoyens du cycle de croissance, car résultats seront visible dans 3 ans. C'est à la 3^{ème} année que nous voyons toute la biodiversité et le résultat. • Durée de vie une fois implantée (après 3 ans) : des générations • 2 fauchages par année nécessaire • Demande l'ajout d'une plante- abri (raygrass annuel) lors du semis afin de couvrir le sol pendant la 1^{re} année
	

ÉLIMINATION DES MAUVAISES HERBES ET TRAVAIL DU SOL

<p>MÉTHODE 1 ROTOCULTAGE</p> 	<p>Rotoculter ou herser à plusieurs reprises à une profondeur de 10-15 cm (4 à 6 pouces), aux trois semaines environ, à compter du mois de mai-juin jusqu'au mois de septembre.</p> <p>Permet d'éliminer en partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles mauvaises herbes qui viennent de germer (donc diminution de la réserve de semences dans le sol) • Les morceaux de racines qui avaient repris à la suite du travail précédent.
<p>MÉTHODE 2 OCCULTATION (pour petites surfaces)</p> 	<p>Occultation (couverture du sol) avec des toiles conçues à cet effet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un fauchage initial. • Placer sur le site la toile d'occultation avec les ancrages appropriés. • Laisser la toile jusqu'à ce que les herbes situées en-dessous soient détruites par la chaleur. <ul style="list-style-type: none"> - Peut prendre plusieurs semaines - Température minimale de 10° Celsius et plus
<p>MÉTHODE 3 DÉTOURBAGE</p> 	<p>Enlever une épaisseur de 5 à 7,5 cm de sol à l'aide d'une détourbeuse permet de retirer la majorité des racines de surface</p> <p>Herser quelques centimètres supplémentaires afin de préparer le lit de semences.</p> <p>Ne pas attendre pour semer.</p> <p>Cette méthode est utilisée pour les projets qui n'ont pas une saison de préparation pour diminuer la banque de semences présente dans le sol. L'entretien post germination pour contrôler les mauvaises herbes annuelles sera plus important.</p> <p>Idéalement le détourbage n'exclut pas la préparation du sol</p>
<p>MÉTHODE 4 ENGRAIS VERTS</p> 	<p>Méthode très écologique nécessitant des connaissances plus spécifiques (choix des semences à utiliser) et la disponibilité de machinerie pendant quelques années. Planification supplémentaire d'un à deux ans avant de semer la prairie.</p> <p>Certains engrais verts enrayent plusieurs plantes indésirables et surtout amélioreront, avec leurs racines, la structure ainsi que la texture du sol comme le sarrasin, le blé d'hiver et d'autres mélanges.</p> <p>Amélioration de la fertilité du sol par l'enfouissement des engrais verts.</p> 
<p>MÉTHODE 5 BRÛLAGE</p> 	<p>Cette méthode consiste à brûler la zone déterminée de façon contrôlée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmer la faisabilité de cette méthode avec votre municipalité. • Requier des connaissances spécifiques et des précautions particulières. • Disposer des bandes tampons tout autour de la zone.
<p>MÉTHODE 6 HERBICIDES NATURELS OU PHYTOCIDES</p> 	<p>Vérification des règlements municipaux avant l'utilisation de la méthode.</p> <p>Applications nécessaires : 2 ou 3 reprises</p> <p>Efficacité peut être mitigée et limitée par les conditions climatiques et les types de végétaux visés.</p> <p>Peu écologique et proscrite dans de nombreuses situations.</p> <p>Herbicides BIO</p> <p>Certains herbicides sont approuvés pour la culture biologique et sont plus écologiques. Ces produits ont une limite d'efficacité. Informez-vous bien sur les différents produits, les méthodes d'utilisation et leur efficacité.</p>

PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCES

Travailler le sol en fonction de la méthode qui sera employée.

- Ensemencement manuel (à la volée)
- Hydro-ensemencement
- Utilisation d'un semoir mécanique

Taux de semis recommandé du mélange (herbio prairie) : référez-vous à la fiche technique ou à votre conseiller. Les taux sont déterminés selon le pourcentage de pureté et germination (PSV = % semences viables) qui varient d'une saison à l'autre.

Ajout de PLANTE-ABRI (raygrass annuel ou autre) :

Grâce à la rapidité de levée de la plante-abri, un ombrage sera créé au sol ayant pour effet bénéfique de diminuer la température du sol, de conserver l'humidité et de faire compétition aux mauvaises herbes. L'objectif de la plante-abri est donc de maximiser la germination des semences de l'herbio prairie en assurant sa protection.

Taux de semis recommandé (plante-abri)

Semis printanier ou en dormance (oct.-nov.) : 6 kg / ha

Semis mi été à fin septembre : 17 kg / ha



Note :

Sur des sites fragiles et sujets à l'érosion (en dormance et sans plante-abri installée), un matériel d'hydro-ensemencement (seulement paillis semi-liquide : sans semence, sans liant « tack » ni fertilisant) peut être ajouté par-dessus le semis de prairie afin de le stabiliser durant l'hiver. Le tout afin d'éviter la perte des semences par la fonte des neiges ou par le vent.

Ajout d'un VÉHICULANT (bran de scie : « ripe » de bois) pour l'application manuelle (à la volée) :

- 1 ballot de bran de scie de 22L compressé couvre 275 m² / 3 000 pi²
- 90 litres de bran de scie (« ripe de bois ») couvrent une superficie de 100 m² *

Ces quantités sont approximatives et les applicateurs pourront déterminer la couverture selon la quantité appliquée sur le site.

MÉTHODES D'ENSEMENCEMENT

ENSEMENCEMENT MANUEL (À LA VOLÉE)

C'est la méthode à privilégier puisqu'elle apporte les meilleurs résultats!



1. Débuter avec le lit de semences fraîchement travaillé. Éviter les roches et mottes de terre de plus de dix centimètres (4 po) de diamètre.
2. Mettre une grande bâche sur le sol et s'assurer d'avoir accès à une source d'eau non limitée.
3. Déposer la ripe de bois (bran de scie) sur la surface choisie.
4. Arroser uniformément le bran de scie tout en le mélangeant constamment, à l'aide de pelles, idéalement des pelles plates à grande capacité de type pelle à neige ou à grains, jusqu'à ce qu'il soit complètement humide. Attention de ne pas trop mettre d'eau! Lorsque vous compressez le bran de scie dans votre poing, il doit seulement s'extraire quelques gouttes d'eau.
5. Épandre toutes les semences (inclure la plante-abri) sur le lit humide de bran de scie (ou de vermiculite). Si la surface à ensemençer est grande, on devra faire plusieurs mélanges de ripe avec semences. Donc on devra déterminer en combien de portions (kg) on sépare les semences au total.



Ex. : 25 kg/ha et 3 ha à semer ça donne 75 kg de semences au total alors selon la grandeur du conteneur et le nombre de ballots qu'on peut y mettre et traiter à la fois il faudra diviser le kg total par ce nombre.





6. ÉTAPE CRUCIALE : Mélanger (incorporer) uniformément (à l'aide de pelles) toutes les semences préalablement épandues sur la ripe humide. **Cette étape doit être faite avec vigilance**, car elle aura un impact direct sur l'établissement uniforme de la prairie puisque les semences sont livrées en sachet individuel. Elles doivent donc être mélangées uniformément avec le bran de scie pour assurer l'homogénéité du mélange.

7. Étendre uniformément à la volée, la première moitié du mélange.

8. Étendre la seconde moitié uniformément à travers la même zone en marchant perpendiculairement à la première traversée afin d'avoir une distribution uniforme des semences.

9. Recouvrir légèrement les semences avec le sol existant lorsque la grandeur du site le permet, environ 0,5 cm de profondeur, à l'aide d'un râteau à feuilles ou droit d'une herse. Cette étape n'est pas essentielle s'il n'y a pas de forts vents lors de l'ensemencement.

10. Recouvrir d'environ 2,5 centimètres d'épaisseur, la zone semée d'une mince couche de paille (exempte de semences de mauvaises herbes), telle que le blé d'hiver ou la spartine étalée (*Spartina patens*). Ce paillis aidera à contrôler l'érosion sur les pentes abruptes ainsi qu'à conserver l'humidité des sols sablonneux et argileux pendant la période de germination. Si le travail est fait sur des pentes abruptes, recouvrir la paille d'un filet de plastique photo-dégradable avec des mailles de 2 centimètres (3/4 po2) de diamètre afin de permettre le développement libre des semis de fleurs sauvages. Fixer le filet à l'aide de piquets placés de 30 à 60 centimètres d'intervalle. Cette étape est facultative.





ENSEMENCEMENT MÉCANIQUE ET AUTRES MÉTHODES

1. Superficies de plus d'un demi-hectare.
2. Utiliser un semoir à double boîtier (à la volée) ou en ligne (sillons dans le sol).
3. Semoir type « Brillon » double boîtier ou « Truax », « Tye », « John Deere » en ligne.
4. Sur pentes plus abruptes, un matelas paillis (coco, paille ou autre) peut être nécessaire afin d'empêcher les semences de s'échapper dans les eaux de ruissellement. Ce matelas ne doit pas être trop dense et serré pour empêcher la bonne germination des fleurs.
5. Utilisation possible d'hydro-ensemencement à base de cellulose, sans agent liant, car les semences de fleurs ont parfois de la difficulté à passer au travers de la barrière de l'agent liant selon la nature de celui-ci.

L'ENTRETIEN POST-ENSEMENCEMENT

PREMIÈRE ANNÉE DE CROISSANCE DE LA PRAIRIE



Fauchage (cruciale sur le contrôle des mauvaises)

- 1.** Comme les semis de prairie vivaces sont plus lents à germer que les mauvaises herbes, un fauchage est nécessaire avant la montée en graines des mauvaises herbes, et ce, **à quelques reprises** selon les conditions spécifiques. (**1-3 fois** à 15-20 cm environ chacun).
- 2.** En fin de printemps (1ère année), les herbes dépassant 20 cm et plus sont souvent des mauvaises herbes et doivent être fauchées à 15 cm. La première tonte se fait normalement en juin et une deuxième peut s'avérer nécessaire à la fin août, début septembre, le tout afin de préserver les semis de prairie.
- 3.** On utilise des coupe-herbes (« weed eater ») manuels pour les petites superficies.
- 4.** Une tondeuse à fléaux (qui déchiquette les rognures à mesure) et qui doit s'ajuster à 15 cm et plus peut aussi être utilisée.
- 5.** Aucun sarclage de la prairie les premières années afin de ne pas perturber les nouveaux semis.
- 6.** Laisser la litière de végétation coupée sur place comme protection hivernale.

Il n'est pas recommandé d'arracher les mauvaises herbes en tirant dessus. Cette méthode favorise les mauvaises herbes sous forme de semences enfouies à germer puisque l'arrachage ouvre le sol.

DEUXIÈME ANNÉE – FAUCHAGE



- 1.** Faucher près du sol, à 10 cm, très tôt au printemps, dès que le sol est égoutté et enlever les débris présents.
- 2.** S'il y a présence de mauvaises herbes bisannuelles (ex. : *Arctium minus*, *Centaurea maculosa*, *Carduus nutans*, *Cirsium vulgare*, *Daucus carota*, Carotte sauvage, *Melilotus alba*, officinale *Pastinaca sativa*) : faucher une seconde fois vers la fin juin à environ 30 cm.

TROISIÈME ANNÉE ET SUIVANTES



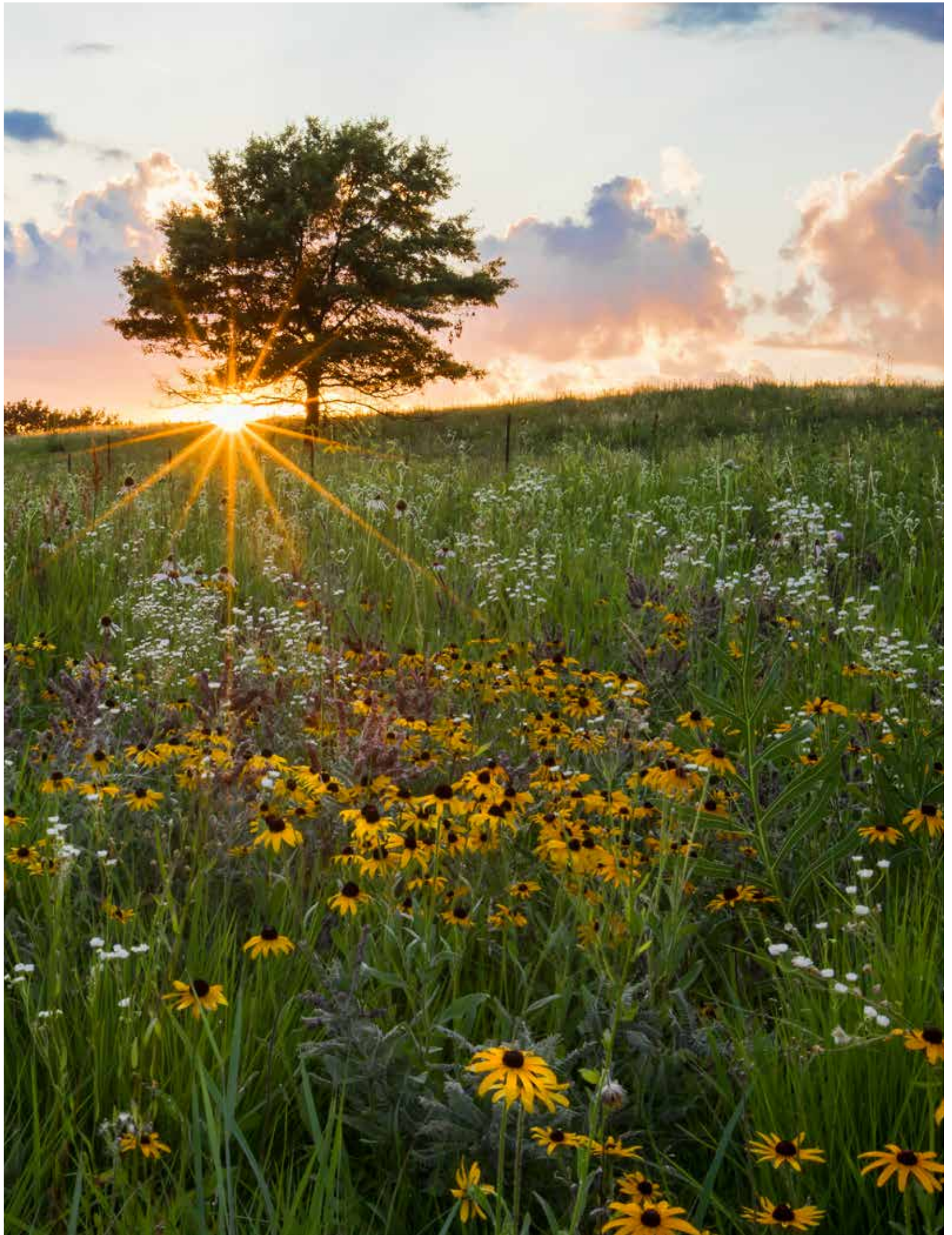
Mêmes étapes que la deuxième année. Il est aussi possible de brûler la prairie, pour la première fois, plutôt que de faucher (si les conditions et les règlements le permettent).

a. Le but est de contrôler les mauvaises herbes de saison froide qui sont rapides à pousser au printemps.

b. Le meilleur moment pour faire la fauche est en même temps que l'ouverture des bourgeons de l'érable à sucre (*Acer saccharum*) au printemps. Cette période varie du début avril à la mi-mai, selon la région et le climat.

c. Il est recommandé de diviser votre plantation en deux « unités de gestion ». Brûler ou faucher une seule unité de gestion tous les deux ans, en alternant d'une année à l'autre. De cette façon, chaque unité de gestion sera brûlée ou fauchée une fois tous les deux ans. Ceci prévient l'invasion de végétaux ligneux de même que l'invasion des mauvaises herbes de saison froide. Si vous brûlez ou fauchez votre plantation moins souvent qu'à tous les deux ans, vous risquez de permettre une dominance chez les arbres et les arbustes au sein de votre prairie. De plus, l'unité de gestion non brûlée ou non fauchée préserve les papillons, les papillons nocturnes et autres chrysalides et œufs d'invertébrés afin qu'ils puissent regarnir l'écosystème pendant l'année. Il n'est habituellement pas recommandé de brûler la prairie chaque année, car ceci a tendance à faire augmenter la dominance des graminées de prairie de saison chaude et de certaines fleurs sauvages. Brûler ou faucher votre plantation tous les deux ans crée des conditions variantes d'une année à l'autre, maintenant ainsi une diversité végétale et faunique optimale.







EXPÉDITION DES SEMENCES

Les semences n'arrivent pas mélangées : chaque semence est dans un sac indépendant des autres.

Dépôt non remboursable de 30 % lors de la commande.



TAUX D'APPLICATION

Selon chaque mélange les taux varient, référez-vous à la fiche technique ou à votre conseiller.



CHOIX PRAIRIE DU MÉLANGE

Déterminé par l'objectif recherché ainsi que le type de sol visé.



ENTREPOSAGE DES SEMENCES

Nos conseillers vous informeront sur les méthodes d'entreposage.





HERBIO PRAIRIE

PROJETS





Herbio Prairie - Laval



Herbio Toiture - Montréal



Indigène papillons et mellifères (5001048-60007)



Restauration pour sols médiums (5001038-50047)
Deux-Montagnes



Forestier pour sols médiums (5001037-50015) Terrebonne



Indigène nain pour sols secs (5001041-50811) St-Jérôme



Biodiversité pour sols secs (5001034-50011)



Restauration pour sols secs (5001022-50046) Joliette



HERBIO PRAIRIE

FICHES TECHNIQUES



HERBIO PRAIRIE®

ARGILEUX COURT

POUR SOLS MÉDIUMS

5001033 – 50006

43,85% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 39,68%

3,52%	Allium cernuum (Nodding Pink Onion)	3,96%	Echinacea purpurea (Purple Coneflower)
0,88%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	5,29%	Liatris pycnostachya l* (Prairie Blazingstar)
0,44%	Astragalus canadensis l* (Canada Milk Vetch)	2,64%	Parthenium integrifolium (Wild Quinine)
1,76%	Baptisia bracteata (Cream False Indigo)	0,88%	Penstemon digitalis l* (Smooth Penstemon)
2,64%	Zizia aurea l* (Golden Alexanders)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
1,76%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)	0,88%	Solidago ohioensis (Ohio Goldenrod)
3,52%	Dalea candida (White Prairie Clover)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
4,41%	Dalea purpurea (Purple Prairie Clover)	3,52%	Tradescantia ohiensis (Ohio Spiderwort)
1,76%	Dodecatheon meadia (Shootingstar)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 60,32%

23,79%	Bouteloua curtipendula (Side Oats Grama)	17,62%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)
2,64%	Carex vulpinoidea l* (Fox Sedge)	10,57%	Sporobolus heterolepis l* (Prairie Dropseed)
5,29%	Carex Bicknellii (Blicknell's Sedge)		

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 60 cm

Hauteur maximale : 90 cm

Hauteur moyenne : 65 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

ARGILEUX HAUT

POUR SOLS MÉDIUMS

5001032 – 50004

69,54% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 40,08%

1,76%	Allium cernuum (Nodding Pink Onion)	0,88%	Heliopsis helianthoides l* (Ox Eye Sunflower)
0,88%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	2,64%	Liatris pycnostachya l* (Prairie Blazingstar)
0,88%	Aster novae-angliae l* (New England Aster)	0,88%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
0,44%	Astragalus canadensis l* (Canada Milk Vetch)	0,88%	Parthenium integrifolium (Wild Quinine)
1,76%	Baptisia australis (Blue False Indigo)	0,88%	Penstemon digitalis l* (Smooth Penstemon)
1,76%	Baptisia lactea (White False Indigo)	1,32%	Ratibida pinnata (Yellow Coneflower)
1,76%	Cassia hebecarpa (Wild Senna)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
1,76%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)	0,88%	Rudbeckia subtomentosa (Sweet Black Eyed Susan)
2,64%	Dalea purpurea (Purple Prairie Clover)	0,88%	Rudbeckia triloba (Brown Eyed Susan)
0,88%	Dodecatheon meadia (Shootingstar)	1,76%	Silphium laciniatum (Compassplant)
4,41%	Echinacea pallida (Pale Purple Coneflower)	0,88%	Silphium terebinthinaceum (Prairie Dock)
3,52%	Echinacea purpurea (Purple Coneflower)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
1,76%	Eryngium yuccifolium (Rattlesnake Master)	1,76%	Zizia aurea (Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 59,92%

7,05%	Andropogon gerardi l* (Big Bluestem)	14,10%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)
12,33%	Elymus canadensis l* (Canada Wild Rye)	26,43%	Sorghastrum nutans l* (Indiangrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Une fois établies, ces vivaces développent des racines profondes.
- ☆ Brise-vent naturel

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 125 cm

Hauteur maximale : 300 cm

Hauteur moyenne : 150 à 190 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

BANDE RIVERAINE

MICA

4000342 - 60010

100% INDIGÈNES

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 100%

17,00%	Andropogon gerardi l*	(Big Bluestem)
2,00%	Agrostis gigantea	(Redtop)
1,00%	Calamagrostis canadensis	(Canada bluejoint reedgrass)
25,00%	Elymus canadensis l*	(Canada Wild Rye)
19,00%	Festuca rubra l*	(Red fescue)
30,00%	Lolium multiflorum	(Italian rye grass)
3,00%	Panicum virgatum l*	(Switchgrass)
3,00%	Spartina pectinata l*	Prairie cordgrass

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
Déjà inclus dans le mélange

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
Déjà inclus dans le mélange

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire et filtre l'eau
- ☆ Abris, nourriture et aires de reproduction pour la faune
- ☆ Recyclage des éléments filtrés en matière organique

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : **60 cm**
 Hauteur maximale : **270 cm**
 Hauteur moyenne : **90 à 180 cm**

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

33 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

BIODIVERSITÉ POUR SOLS MÉDIUMS

5001035 – 50012

60,01% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 40,00%

0,88%	Allium cernuum (Nodding Pink Onion)	0,88%	Lespedeza capitata I* (Roudhead Bushclover)
1,32%	Asclepias tuberosa (Butterfly Weed)	1,76%	Liatris pycnostachya I* (Prairie Blazingstar)
0,88%	Aster laevis I* (Smooth Aster)	0,88%	Monarda fistulosa I* (Bergamot)
0,44%	Astragalus canadensis I* (Canada Milk Vetch)	0,88%	Parthenium integrifolium (Wild Quinine)
0,88%	Baptisia australis (Blue False Indigo)	0,88%	Penstemon digitalis I* (Smooth Penstemon)
0,88%	Baptisia lactea (White False Indigo)	1,76%	Ratibida pinnata (Yellow Coneflower)
0,88%	Cacalia atriplicifolia (Pale Indian Plantain)	1,76%	Rudbeckia hirta I* (Black Eyed Susan)
0,88%	Cassia hebecarpa (Wild Senna)	0,88%	Rudbeckia subtomentosa (Sweet Black Eyed Susan)
0,88%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)	0,88%	Rudbeckia triloba (Brown Eyed Susan)
0,88%	Dalea candida (White Prairie Clover)	0,44%	Silphium integrifolium (Rosinweed)
2,64%	Dalea purpurea (Purple Prairie Clover)	1,76%	Silphium laciniatum (Compass Plant)
0,88%	Dodecatheon meadia (Shootingstar)	0,88%	Silphium terebinthinaceum (Prairie Dock)
3,52%	Echinacea pallida (Pale Purple Coneflower)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
2,64%	Echinacea purpurea (Purple Coneflower)	0,88%	Tradescantia ohioensis (Ohio Spiderwort)
1,76%	Eryngium yuccifolium (Rattlesnake Master)	0,88%	Verbena hastata (Blue Vervain)
0,88%	Heliopsis helianthoides I* (Ox Eye Sunflower)	1,76%	Zizia aurea (Culver's Root)
0,88%	Aster novae-angliae (New England Aster)	0,44%	Helianthus laetiflorus (Showy Sunflower)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 60%

1,76%	Andropogon gerardi I* (Big Bluestem)	19,38%	Schizachyrium scoparium I* (Little Bluestem)
12,33%	Bouteloua curtipendula (Side Oats Grama)	5,29%	Sorghastrum nutans I* (Indiangrass)
14,10%	Elymus canadensis I* (Canada Wild Rye)	7,05%	Sporobolus heterolepis I* (Prairie Dropseed)

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Favorise la biodiversité
- ☆ Attire abeilles, papillons et oiseaux
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 125 cm

Hauteur maximale : 300 cm

Hauteur moyenne : 150 à 180 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier **6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)**Taux de semis du raygrass si le semis est automnal **17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)**

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

HERBIO PRAIRIE®

BIODIVERSITÉ

POUR SOLS SECS

5001034 – 50011

52,09% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 40,09%

0,88%	Agastache foeniculum l* (Lavender Hyssop)	1,76%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)
0,88%	Amorpha canescens (Leadplant)	0,88%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
0,88%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	0,88%	Monarda punctata (Dotted Mint)
6,17%	Asclepias tuberosa (Butterflyweed)	1,76%	Penstemon grandiflorus (Beardtongue)
0,88%	Aster ptarmicoides (White Aster)	0,88%	Ratibida pinnata (Yellow Coneflower)
0,44%	Astragalus canadensis l* (Canada Milkvetch)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
3,52%	Lupinus perennis (Lupine)	0,88%	Ruellia humilis (Wild Petunia)
1,76%	Dalea candida (White Prairie Clover)	1,76%	Silphium laciniatum (Compassplant)
2,64%	Dalea purpurea (Purple Prairie Clover)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
4,41%	Echinacea pallida (Pale Purple Coneflower)	0,88%	Solidago speciosa (Showy Goldenrod)
0,88%	Helianthus laetiflorus (Showy Sunflower)	2,20%	Tradescantia ohiensis (Ohio Spiderwort)
0,88%	Lespedeza capitata l* (Roundheaded Bushclover)	0,88%	Verbena stricta l* (Hoary Vervain)
0,88%	Aster azureus (Sky Blue Aster)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 59,91%

1,76%	Andropogon gerardi l* (Big Bluestem)	13,22%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)
19,38%	Bouteloua curtipendula (Side Oats Grama)	5,29%	Sorghastrum nutans l* (Indiangrass)
14,98%	Elymus canadensis l* (Canada Wild Rye)	5,29%	Sporobolus heterolepis l* (Prairie Dropseed)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Mélange très diversifié favorisant la biodiversité
- ☆ Attire les abeilles, oiseaux et papillons
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 125 cm

Hauteur maximale : 240 cm

Hauteur moyenne : 150 à 180 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

COURTS POUR SOLS SECS

5001030 - 50001

38,32% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 40,09%

0,88%	Ruellia humilis (Wild Petunia)	2,64%	Lupinus perennis (Lupine)
0,88%	Amorpha canescens (Leadplant)	0,44%	Monarda punctata (Dotted Mint)
5,29%	Asclepias tuberosa (Butterflyweed)	1,76%	Penstemon grandiflorus (Beardtongue)
0,88%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
0,44%	Aster ptarmicoides (White Aster)	0,88%	Agastache foeniculum l* (Lavender Hyssop)
0,44%	Astragalus canadensis l* (Canada Milk Vetch)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
1,76%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)	0,44%	Solidago speciosa (Showy Goldenrod)
5,29%	Dalea candida (White Prairie Clover)	2,64%	Tradescantia ohiensis (Ohio Spiderwort)
5,29%	Dalea purpurea (Purple Prairie Clover)	0,88%	Verbena stricta l* (Hoary Vervain)
5,29%	Echinacea pallida (Pale Purple Coneflower)	0,88%	Lespedeza capitata l* (Roundhead Bushclover)
0,88%	Aster azureus (Sky Blue Aster)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 59,91%

29,96%	Bouteloua curtipendula (Side Oats Grama)	7,05%	Sporobolus heterolepis l* (Prairie Dropseed)
22,91%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)		

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie

1 Ballot couvre **275 m²/3 000 pi²**

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Créer un paysage vivifiant

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : **125 cm**Hauteur maximale : **190 cm**Hauteur moyenne : **150 à 180 cm**

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE® FORESTIER POUR SOLS MÉDIUMS

5001037 – 50015

63,42% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 29,96%

2,64%	Allium cernuum (Nodding Pink Onion)	0,88%	Eupatorium purpureum (Sweet Joe Pye Weed)
0,88%	Agastache foeniculum l* (Lavender Hyssop)	0,88%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
0,88%	Aquilegia canadensis (Columbine)	1,76%	Napaea dioica (Glade Mallow)
2,64%	Arisaema triphyllum (Jack in the Pulpit)	0,88%	Penstemon digitalis l* (Smooth Penstemon)
1,76%	Baptisia australis (Blue False Indigo)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
2,64%	Baptisia lactea (White False Indigo)	0,88%	Rudbeckia subtomentosa (Sweet Black Eyed Susan)
0,88%	Cacalia atriplicifolia (Pale Indian Plantain)	0,88%	Rudbeckia triloba (Brown Eyed Susan)
0,88%	Dodecatheon meadia (Shootingstar)	1,76%	Smilacina acemosa l* (Solomon's Plume)
4,41%	Echinacea purpurea (Purple Coneflower)	2,64%	Zizia aurea l* (Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 70,04%

3,52%	Carex brevior (Plains Oval Sedge)	41,85%	Elymus virginicus l* (Virginina Wild Rye)
3,52%	Carex molesta (Field Oval Sedge)	21,15%	Hystrix patula l* (Bottlebrush Grass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

**BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES**

- ☆ Parfait pour les lisières de forêt, ou bois ouvert
- ☆ Tolère très bien la mi-ombre
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 60cm

Hauteur maximale : 150 cm

Hauteur moyenne : 90 à 125 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

HAUT POUR SOLS SECS

5001031-50003

49,77% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 40,09%

0,88%	Amorpha canescens (Leadplant)	2,64%	Lupinus perennis (Lupine)
6,17%	Asclepias tuberosa (Butterflyweed)	0,88%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
0,88%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	0,88%	Monarda punctata (Dotted Mint)
0,88%	Aster ptarmicoides (White Aster)	2,64%	Penstemon grandiflorus (Beardtongue)
0,44%	Astragalus canadensis l* (Canada Milkvetch)	1,76%	Ratibida pinnata (Yellow Coneflower)
1,76%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
4,41%	Dalea purpurea (Purple Prairie Clover)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
5,29%	Echinacea pallida (Pale Purple Coneflower)	0,88%	Solidago speciosa (Showy Goldenrod)
0,44%	Helianthus laetiflorus l* (Showy Sunflower)	3,52%	Tradescantia ohiensis (Ohio Spiderwort)
0,88%	Lespedeza capitata l* (Roundhead Bushclover)	1,76%	Verbena stricta l* (Hoary Vervain)
0,88%	Aster azureus (Sky Blue Aster)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 59,91%

2,64%	Andropogon gerardi l* (Big Bluestem)	14,98%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)
17,62%	Bouteloua curtipendula (Side Oats Grama)	10,57%	Sorghastrum nutans l* (Indiangrass)
14,10%	Elymus canadensis l* (Canada Wild Rye)		

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Brise-vent naturel
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 180 cm

Hauteur maximale : 240 cm

Hauteur moyenne : 200 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

100% INDIGÈNE

BANDE RIVERAINE

4000341-60009

100% INDIGÈNES

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 100%

17,00%	Andropogon gerardi l*	(Big Bluestem)
1,00%	Calamagrostis canadensis	(Canada bluejoint reedgrass)
25,00%	Elymus canadensis l*	(Canada Wild Rye)
51,00%	Festuca rubra l*	(Red fescue)
3,00%	Panicum virgatum l*	(Switchgrass)
3,00%	Spartina pectinata l*	(Prairie cordgrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre **275 m²/3 000 pi²**

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire et filtre l'eau
- ☆ Abris, nourriture et aires de reproduction pour la faune
- ☆ Recyclage des éléments filtrés en matière organique

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : **60 cm**Hauteur maximale : **270 cm**Hauteur maximale : **90 à 180 cm**

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

33 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE ÉROSION

POUR SOLS MÉDIUMS

5001039 - 50802

100% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 20%

0,63%	Agastache foeniculum l* (Lavender Hyssop)	1,25%	Lespedeza capitata l* (Roundhead Bushclover)
1,25%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	3,13%	Liatis pycnostachya l* (Prairie Blazingstar)
1,25%	Aster novae-angliae l* (New England Aster)	0,63%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
0,63%	Helianthus laetiflorus l* (Ox Eye Sunflower)	1,25%	Penstemon digitalis l* (Smooth Penstemon)
1,88%	Astragalus canadensis l* (Canada Milk Vetch)	2,50%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
0,63%	Desmodium canadense l* (Canada Tick Trefoil)	0,63%	Verbena hastata l* (Blue Vervain)
1,88%	Heliopsis helianthoides l* (Ox Eye Sunflower)	2,50%	Zizia aurea l* (Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 80%

20,00%	Elymus canadensis l* (Canada wild Rye)	20,00%	Sorghastrum nutans l* (Indiangrass)
35,00%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)	5,00%	Sporobolus heterolepis l* (Prairie Dropseed)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Barrière physique contre l'érosion
- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 90 cm
Hauteur maximale : 150 cm
Hauteur moyenne : 90 à 125 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE® INDIGÈNE ÉROSION POUR SOLS SECS

5001021- 50801

80% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 22,50%

1,25%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
1,25%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
1,25%	Aster ptarmicoides l*	(Upland white goldenrod)
2,50%	Astragalus canadensis l*	(Canada milk-vetch)
1,25%	Desmodium canadense l*	(Canada tick-trefoil)
2,50%	Heliopsis helianthoides l*	(Heliopsis sunflower)
2,50%	Lespedeza capitata l*	(Roundhead Bushclover)
2,50%	Liatris pycnostachya l*	(Prairie Blazingstar)
0,62%	Monarda fistulosa l*	(Wild bergamot)
0,63%	Monarda punctata l*	(Dotted horsemint)
1,25%	Penstemon digitalis l*	(Foxglove beardtongue)
2,50%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
2,50%	Verbena stricta l*	(Woolly vervain)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 77,50%

20,00%	Elymus canadensis	Canada wildrye
40,00%	Schizachyrium scoparium l*	Broom beardgrass
17,50%	Sorghastrum nutans l*	Yellow Indiangrass

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Barrière physique contre l'érosion
- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 90 cm

Hauteur maximale : 150 cm

Hauteur maximale : 100 à 125 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE® INDIGÈNE NAIN POUR SOLS MÉDIUMS

5001042 – 50812

100% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 20%

1,25%	Agastache foeniculum l* (Lavender Hyssop)	1,25%	Penstemon digitalis l* (Smooth Penstemon)
1,25%	Aster laevis l* (Smooth aster)	2,50%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
3,75%	Astragalus canadensis l* (Canada Milk Vetch)	5,00%	Zizia aurea l* (Golden Alexanders)
5,00%	Liatris pycnostachya l* (Prairie Blazingstar)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 80%

70,00%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)	10,00%	Sporobolus heterolepis l* (Prairie Dropseed)
--------	---	--------	---

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 45 cm

Hauteur maximale : 60 cm

Hauteur moyenne : 50 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE NAIN

POUR SOLS SECS

5001041 – 50811

96,26% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 20%

1,25%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
3,75%	Asclepias tuberosa	(Butterflyweed)
1,25%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
1,25%	Aster ptarmicoides l*	(White Aster)
5,00%	Astragalus canadensis l*	(Canada Milk Vetch)
0,63%	Monarda punctata l*	(Dotted Mint)
1,88%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
2,50%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
2,50%	Verbena stricta l*	(Hoary Vervain)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 80%

80,00% Schizachyrium scoparium l* Broom Beardgrass

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm

Hauteur maximale : 45 cm

Hauteur moyenne : 40 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE PAPILLONS ET MELLIFÈRE

5001048 - 60007

100% INDIGÈNES

FLEURS/*Flowers*

Total : 35%

0,63%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
15,00%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
0,94%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,94%	Aster novae-angliae l*	(New England Aster)
1,88%	Astragalus canadensis l*	(Canada Milk Vetch)
0,63%	Desmodium canadense l*	(Canada Tick Trefoil)
0,63%	Eupatorium maculatum l*	(Joe Pye Weed)
1,88%	Heliopsis helianthoides l*	(Ox Eye Sunflower)
1,88%	Lespedeza capitata l*	(Roundhead Bushclover)
3,13%	Liatris pycnostachya l*	(Prairie Blazingstar)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Bergamot)
1,25%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
2,50%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,63%	Verbena hastata l*	(Blue Vervain)
2,50%	Zizia aurea l*	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 65%

25,00%	Elymus canadensis l*	Canada Wild Rye
30,00%	Schizachyrium scoparium l*	Little Bluestem
10,00%	Sorghastrum nutans l*	Indiangrass

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm

Hauteur maximale : 150 cm

Hauteur maximale : 40 à 125 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE® INDIGÈNE PIONNIER

5000943-59001

100% INDIGÈNES

FLEURS/*Flowers*

Total : 25%

1,25%	Agastache foeniculum l* (Lavender Hyssop)	0,63%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
1,88%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	3,13%	Penstemon digitalis l* (Smooth Penstemon)
1,25%	Aster novae-angliae l* (New England Aster)	3,12%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
2,50%	Astragalus canadensis l* (Canada Milk Vetch)	1,25%	Verbena hastata l* (Blue Vervain)
1,25%	Desmodium canadense l* (Canada Tick Trefoil)	6,25%	Zizia aurea l* (Golden Alexanders)
2,50%	Heliopsis helianthoides l* (Ox Eye Sunflower)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 75%

30,00%	Elymus canadensis l* (Canada Wild Rye)	10,00%	Sorghastrum nutans l* (Indiangrass)
35,00%	Schizachyrium scoparium (Little Bluestem)		

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm

Hauteur maximale : 210 cm

Hauteur moyenne : 60 à 180 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE POLLINISATION ARGILEUX POUR SOLS MÉDIUM

500152 - 70004

100% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 25%

3,75%	Asclepias incarnata l*	(Swamp Milkweed)
2,50%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
1,25%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,63%	Aster novae-angliae l*	(New England Aster)
0,62%	Desmodium canadense l*	(Canada tick-trefoil)
0,62%	Helenium autumnale l*	(Common Sneezeweed)
2,50%	Heliopsis helianthoides l*	(Ox Eye Sunflower)
2,50%	Liatris spicata l*	(Dense Blazing Star)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Wild Bergamot)
1,25%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
2,50%	Rudbeckia hirta l*	(Black-eyed Susan)
1,25%	Rudbeckia triloba l*	(Brown-eyed Susan)
1,25%	Silphium perfoliatum l*	(Cup Plant)
1,25%	Verbena hastata l*	(Blue Vervain)
2,50%	Zizia aurea l*	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 75%

10,00%	Andropogon gerardi l*	(Big Bluestem)
30,00%	Elymus canadensis l*	(Canada Wildrye)
10,00%	Panicum virgatum l*	(Switchgrass)
25,00%	Sorghastrum nutans l*	(Yellow Indiangrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

**BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES**

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm
Hauteur maximale : 300 cm
Hauteur maximale : 150 à 210 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE POLLINISATION LOAM-SABLONEUX POUR SOLS MÉDIUM ET ACIDE (PH 5,5)

5001051 - 70003

100% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 30%

1,25%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
5,00%	Asclepias incarnata l*	(Red Milkweed)
3,75%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
1,25%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
1,25%	Aster novae-angliae l*	(New England Aster)
1,25%	Astragalus canadensis l*	(Canada Milk Vetch)
0,63%	Desmodium canadense l*	(Canada Tick Trefoil)
0,63%	Helianthus laetiflorus l*	(Showy Sunflower)
1,25%	Heliopsis helianthoides l*	(Ox Eye Sunflower)
0,63%	Lespedeza capitata l*	(Roundhead Bushclover)
3,75%	Liatris pycnostachya l*	(Prairie Blazingstar)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Bergamot)
1,25%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
1,88%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,63%	Rudbeckia triloba l*	(Brown Eyed Susan)
1,25%	Verbena hastata l*	(Blue Vervain)
3,75%	Zizia aurea l*	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 70%

20,00%	Elymus canadensis l*	(Canada Wild Rye)
30,00%	Schizachyrium scoparium l*	(Little Bluestem)
15,00%	Sorghastrum nutans l*	(Indiangrass)
5,00%	Sporobolus heterolepis l*	(Prairie Dropseed)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

**BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES**

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : **30 cm**
 Hauteur maximale : **210 cm**
 Hauteur maximale : **90 à 125 cm**

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE**25 kg/ha**

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE POLLINISATION
SABLONNEUX POUR SOLS
SECS ET ACIDES (PH5,5)

5001050 - 70002

100% INDIGÈNES

FLEURS/*Flowers*

Total : 25%

1,25%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
4,06%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
1,25%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,94%	Aster ptarmicoides l*	(Upland White Goldenrod)
1,88%	Astragalus canadensis l*	(Canada Milk Vetch)
0,63%	Solidago speciosa	(Showy Goldenrod)
3,13%	Heliopsis helianthoides l*	(Prairie Dropseed)
3,75%	Lespedeza capitata l*	(Dusty Clover)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Bergamot)
0,63%	Monarda punctata l*	(Bergamot)
1,25%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
2,50%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
1,25%	Rudbeckia triloba l*	(Browneyed Susan)
1,88%	Verbena stricta l*	(Woolly Vervain)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 75%

30,00%	Elymus canadensis l*	(Canada Wild Rye)
2,50%	Koeleria macrantha l*	(Prairie Koeler's Grass)
42,50%	Schizachyrium scoparium l*	(Broom Beardgrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm

Hauteur maximale : 150 cm

Hauteur moyenne : 90 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE POLLINISATION

TRÈS ORGANIQUE POUR SOLS

ACIDES (PH 5,5)

5001049 - 70001

FLEURS/Flowers

Total : 25%

1,25%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
3,75%	Asclepias incarnata l*	(Red Milkweed)
2,50%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
1,25%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,63%	Aster novae-angliae l*	(New England Aster)
0,63%	Eupatorium perfoliatum l*	(Common Boneset)
0,63%	Helenium autumnale l*	(Common Sneezeweed)
2,50%	Heliopsis helianthoides l*	(Smooth Oxeye)
2,50%	Liatris spicata l*	(Dense Blazing-Star)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Wild Bergamot)
1,25%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
2,50%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
1,25%	Rudbeckia triloba l*	(Brown-eyed Susan)
1,25%	Verbena hastata l*	(Blue Vervain)
2,50%	Zizia aurea l*	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES Total : 75%

2,50%	Carex bebbii l*	(Bebb's Sedge)
3,75%	Carex bicknellii l*	(Blicknell's Sedge)
1,25%	Carex vulpinoidea l*	(Fox Sedge)
30,00%	Elymus canadensis l*	(Common Boneset)
30,00%	Elymus virginicus l*	(Virginia Wildrye)
2,50%	Panicum virgatum l*	(Switchgrass)
5,00%	Sorghastrum nutans l*	(Indian grass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre **275 m²/3 000 pi²**

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Purification de l'air
- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : **30 cm**

Hauteur maximale : **210 cm**

Hauteur moyenne : **90 à 125 cm**

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE

POUR SOLS HUMIDES

5001040 - 50803

100% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 27,76%

6,94%	Asclepias incarnata l* (Red Milkweed)	5,56%	Liatris pycnostachya l* (Prairie Blazingstar)
0,69%	Aster novae-angliae l* (New England Aster)	0,69%	Mimulus ringens l* (Monkeyflower)
0,69%	Desmodium canadense l* (Canada Tick Trefoil)	0,69%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
0,69%	Eupatorium maculatum l* (Joe Pye Weed)	2,78%	Rudbeckia laciniata l* (Green Headed Coneflower)
0,69%	Eupatorium perfoliatum l* (Boneset)	1,39%	Verbena hastata l* (Blue Vervain)
1,39%	Helenium autumnale l* (Dogtooth Daisy)	2,78%	Zizia aurea l* (Golden Alexanders)
2,78%	Iris versicolor l* (Blue Flag Iris)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 72,24%

16,67%	Andropogon gerardi l* (Big Bluestem)	2,78%	Carex stipata l* (Awl-fruited Sedge)
19,44%	Elymus canadensis l* (Canada Wild Rye)	2,78%	Carex vulpinoidea l* (Fox Sedge)
16,67%	Elymus virginicus l* (Virginia Wild Rye)	2,78%	Scirpus atroviens l* (Dark Green Bulrush)
1,39%	Carex bebbii l* (Bebb's Sedge)	2,78%	Scirpus cyperinus l* (Woolgrass)
2,78%	Carex comosa l* (Bottlebrush Sedge)	1,39%	Spartina pectinata l* (Prairie Cordgrass)
2,78%	Carex hystericina l* (Porcupine Sedge)		

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

**BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES**

- ☆ Stabilise le sol par le système racinaire
- ☆ Barrière physique contre l'érosion
- ☆ Attire les pollinisateurs

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 150 cm

Hauteur maximale : 240 cm

Hauteur moyenne : 150 à 180 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

POLLINISATION ARGILEUX
POUR SOLS MÉDIUMS

5001056 - 80004

FLEURS/*Flowers*

Total : 25%

1,88%	Allium cernuum	(Nodding Pink Onion)
1,25%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
0,63%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,63%	Aster novae-angliae l*	(New England Aster)
1,56%	Baptisia australis	(Blue Wild Indigo)
1,56%	Baptisia lactea	(White Wild Indigo)
1,88%	Cassia fasciculata	(Partridge Pea)
0,63%	Desmodium canadense l*	(Canada Tick-trefoil)
3,13%	Echinacea purpurea	(Purple Coneflower)
1,25%	Eryngium yuccifolium	(Button Snakeroot)
1,25%	Heliopsis helianthoides l*	(Sunflower Heliopsis)
1,25%	Liatris spicata l*	(Dense Blazing-Star)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Dense Blazing-Star)
0,63%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
1,25%	Ratibida pinnata l*	(Pinnate Prairie Coneflower)
1,25%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,63%	Rudbeckia subtomentosa	(Sweet Black Eyed Susan)
0,63%	Rudbeckia triloba l*	(Brown-eyed Susan)
0,63%	Solidago rigida	(Stiff Goldenrod)
0,63%	Verbena hastata l*	(Blue Vervain)
0,63%	Vernonia fasciculata	(Fascicled Ironweed)
1,25%	Zizia aurea l*	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 75%

10,00%	Andropogon gerardi l*	(Big Bluestem)
30,00%	Elymus canadensis l*	(Canada Wildrye)
10,00%	Panicum virgatum l*	(Switchgrass)
25,00%	Sorghastrum nutans l*	(Yellow Indiangrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Facilite la dispersion du pollen par le vent
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm
Hauteur maximale : 240 cm
Hauteur moyenne : 150 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

POLLINISATION LOAM-SABLONNEUX POUR SOLS MÉDIUM ET ACIDE (PH5,5)

5001055 - 80003

FLEURS/Flowers**Total : 25%**

0,63%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
1,25%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
0,63%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,63%	Aster novae-angliae l*	(Michaelmas Daisy)
1,25%	Astragalus canadensis l*	(Canada milk-vetch)
2,50%	Cassia fasciculata	(Partridge Pea)
1,88%	Coreopsis lanceolata l*	(Lanceleaf Coreopsis)
3,75%	Echinacea purpurea	(Purple Coneflower)
1,25%	Heliopsis helianthoides l*	(Ox Eye Sunflower)
1,25%	Lespedeza capitata l*	(Roundhead Bushclover)
1,25%	Liatris spicata l*	(Dense blazing star)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Wild Bergamot)
0,63%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
1,25%	Ratibida pinnata l*	(Yellow Coneflower)
1,25%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,63%	Rudbeckia triloba l*	(Brown-eyed Susan)
0,63%	Solidago rigida	(Stiff Goldenrod)
1,88%	Tradescantia ohiensis	(Ohio Spiderwort)
0,63%	Verbena stricta l*	(Hoary Vervain)
1,25%	Zizia aurea l*	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES Total : 75%

30,00%	Elymus canadensis l*	(Canada wildrye)
2,50%	Koeleria macrantha l*	(Prairie junegrass)
40,00%	Schizachyrium scoparium l*	(Little Bluestem)
2,50%	Sorghastrum nutans l*	(Yellow Indiangrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre **275 m²/3 000 pi²**

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Facilite la dispersion du pollen par le vent
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEURHauteur minimale : **30 cm**Hauteur maximale : **180 cm**Hauteur moyenne : **90 cm****TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE****25 kg/ha**

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

POLLINISATION SABLONEUX POUR SOLS SECS ET ACIDES (PH 5,5)

5001054 - 80002

FLEURS/Flowers

Total : 25%

0,63%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
1,88%	Asclepias syriaca l*	(Common Milkweed)
0,63%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,94%	Aster ptarmicoides l*	(Upland White Goldenrod)
1,25%	Astragalus canadensis l*	(Canada Milk Vetch)
3,75%	Cassia fasciculata	(Wild Senna)
1,25%	Coreopsis lanceolata	(Lanceleaf Coreopsis)
1,25%	Heliopsis helianthoides l*	(Smooth oxeye)
1,25%	Lespedeza capitata l*	(Roundhead Bushclover)
0,63%	Liatris aspera	(Rough Blazing Star)
3,75%	Lupinus perennis	(Sundial Lupine)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Bergamot)
0,63%	Monarda punctata l*	(Dotted Horsemint)
0,63%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
1,25%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,63%	Rudbeckia triloba l*	(Brown Eyed Susan)
0,63%	Solidago rigida	(Stiff Goldenrod)
0,31%	Solidago speciosa	(Showy Goldenrod)
1,88%	Tradescantia ohiensis	(Ohio spiderwort)
1,25%	Verbena stricta l*	(Hoary Vervain)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 75%

30,00%	Elymus canadensis l*	(Canada wildrye)
2,50%	Koeleria macrantha l*	(Prairie Junegrass)
42,50%	Schizachyrium scoparium l*	(Broom Beardgrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Facilite la dispersion du pollen par le vent
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm
Hauteur maximale : 180 cm
Hauteur moyenne : 90 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

POLLINISATION TRÈS ORGANIQUE (SABLE) POUR SOLS ACIDES (PH 5,5)

5001053 - 80001

FLEURS/Flowers

Total : 25%

0,63%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
3,75%	Asclepias incarnata l*	(Red Milkweed)
1,88%	Asclepias syriaca l*	(Common milkweed)
1,25%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
0,63%	Aster novae-angliae l*	(New England aster)
3,75%	Echinacea purpurea	(Purple Coneflower)
0,63%	Eupatorium perfoliatum l*	(Common boneset)
0,63%	Helenium autumnale l*	(Common sneezeweed)
1,25%	Heliopsis helianthoides l*	(Ox Eye Sunflower)
2,50%	Liatris spicata l*	(Dense blazing star)
0,63%	Monarda fistulosa l*	(Bergamot)
1,25%	Penstemon digitalis l*	(Smooth Penstemon)
1,88%	Ratibida pinnata l*	(Pinnate prairie Coneflower)
1,25%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,63%	Rudbeckia triloba l*	(Brown-eyed Susan)
0,63%	Verbena hastata l*	(Blue Vervain)
1,88%	Zizia aurea l*	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES Total : 75%

2,50%	Carex bebbii l*	(Bebb's Sedge)
5,00%	Carex bicknellii l*	(Prairie sedge)
30,00%	Elymus canadensis l*	(Canada wildrye)
30,00%	Elymus virginicus l*	(Virginia wildrye)
2,50%	Panicum virgatum l*	(Switchgrass)
5,00%	Sorghastrum nutans l*	(Yellow Indiangrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre **275 m²/3 000 pi²**

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Facilite la dispersion du pollen par le vent
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : **30 cm**
 Hauteur maximale : **210 cm**
 Hauteur moyenne : **125 à 150 cm**

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

RESTAURATION

POUR SOLS MÉDIUMS

5001038 – 50047

FLEURS/*Flowers*

Total : 29,95%

2,64%	Allium cernuum	(Nodding Pink Onion)
0,89%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
1,76%	Baptisia australis	(Blue False Indigo)
1,76%	Baptisia lactea	(White False Indigo)
0,44%	Cacalia atriplicifolia	(Pale indian plantain)
1,54%	Cassia hebecarpa	(Wild Senna)
1,76%	Coreopsis lanceolata	(Lance-leaved Tickseed)
3,52%	Dalea purpurea	(Purple Prairie Clover)
3,08%	Echinacea pallida	(Pale Purple Coneflower)
2,20%	Echinacea purpurea	(Purple Coneflower)
1,32%	Heliopsis helianthoides l*	(Smooth oxeye)
0,44%	Monarda fistulosa l*	(Bergamot)
0,88%	Penstemon digitalis l *	(Smooth Penstemon)
1,76%	Ratibida pinnata	(Yellow Coneflower)
1,76%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,89%	Rudbeckia subtomentosa	(Sweet Black Eyed Susan)
0,89%	Rudbeckia triloba	(Brown Eyed Susan)
0,22%	Silphium integrifolium	(Rosinweed)
0,88%	Silphium laciniatum	(Compassplant)
0,88%	Silphium terebinthinaceum	(Prairie Dock)
0,44%	Solidago rigida	(Stiff Goldenrod)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 70,05%

8,81%	Andropogon gerardi l*	(Big Bluestem)
11,01%	Bouteloua curtipendula	(Side-oats Grama)
13,22%	Elymus canadensis l*	(Canada wildrye)
17,62%	Panicum virgatum	(Switchgrass)
4,41%	Schizachyrium scoparium l*	(Little bluestem)
14,98%	Sorghastrum nutans l*	(Yellow Indiangrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
 1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ECOLOGIQUES

- ☆ 70% de graminées accompagnées par 21 fleurs vivaces
- ☆ Maintient la fertilité du sol
- ☆ Attire les pollinisateurs

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 125 cm

Hauteur maximale : 300 cm

Hauteur moyenne : 140 à 180 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

RESTAURATION POUR SOLS SECS

5001022-50046

75,34% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 29,96%

1,76%	Asclepias tuberosa (Butterflyweed)	0,22%	Helianthus laetiflorus l* (Showy Sunflower)
0,44%	Monarda punctata (Dotted Mint)	0,44%	Monarda fistulosa l* (Bergamot)
0,66%	Aster laevis l* (Smooth Aster)	0,44%	Penstemon grandiflorus (Beardtongue)
2,20%	Echinacea pallida (Pale Purple coneflower)	1,76%	Ratibida pinnata (Yellow Coneflower)
0,44%	Aster ptarmicoides (White Aster)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
0,88%	Astragalus canadensis l* (Canada Milkvech)	0,44%	Rudbeckia triloba (Brown Eyed Susan)
3,52%	Cassia fasciculata (Partridge Pea)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
1,76%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)	0,44%	Solidago speciosa (Showy Goldenrod)
2,64%	Dalea candida (White Prairie Clover)	1,76%	Tradescantia ohiensis (ohio Spiderwrot)
3,52%	Dalea purpurea (Purple Prairie Clover)	0,88%	Verbena stricta l*(Hoary Vervain)
3,52%	Lupinus perennis (Lupine)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 70,04%

8,81%	Andropogon gerardi l* (Big Bluestem)	4,41%	Panicum virgatum (Switchgrass)
15,42%	Bouteloua curtipendula (side Oats Grama)	13,22%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)
13,22%	Elymus canadensis l* (Canada wild Rye)	14,98%	Sorghastrum nutans l* (Indiangrass)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Excellent pour couvrir les grandes surfaces
- ☆ Maintient la fertilité du sol

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 90 cm
Hauteur maximale : 240 cm
Hauteur moyenne : 90 à 180 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

TECHNIK COURT À L'ÉPREUVE
DES CERVIDÉS POUR SOLS SECS

5001036 - 50013

42,75% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 40,09%

0,88%	Agastache foeniculum l* (Lavender Hyssop)	2,20%	Verbena stricta l* (Hoary Vervain)
3,52%	Ruellia humilis (Wild Petunia)	3,52%	Lupinus perennis (Lupine)
7,93%	Asclepias tuberosa (Butterflyweed)	0,88%	Monarda punctata (Dotted Mint)
0,88%	Aster ptarmicoides (White Aster)	2,64%	Penstemon grandiflorus (Beardtongue)
0,44%	Astragalus canadensis l* (Canada Milk Vetch)	1,76%	Rudbeckia hirta l* (Black Eyed Susan)
1,76%	Coreopsis lanceolata (Lanceleaf Coreopsis)	1,76%	Amorpha canescens (Leadplant)
7,05%	Echinacea pallida (Pale Purple Coneflower)	0,44%	Solidago rigida (Stiff Goldenrod)
0,88%	Aster azureus (Sky Blue Aster)	0,88%	Solidago speciosa (Showy Goldenrod)
2,64%	Lespedeza capitata l* (Roundhead Bushclover)		

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 59,91%

31,72%	Bouteloua curtipendula (Side Oats Grama)	7,05%	Sporobolus heterolepis l* (Prairie Dropseed)
21,15%	Schizachyrium scoparium l* (Little Bluestem)		

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Plantes spécifiquement sélectionnées pour leur manque d'appétence pour les cervidés.
- ☆ Favorise la biodiversité

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 60 cm

Hauteur maximale : 150 cm

Hauteur moyenne : 60 à 125 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE®

INDIGÈNE NAIN TOIT
VÉGÉTAL AVEC FÉTUQUE

5001047 – 60004

100% INDIGÈNES

FLEURS/*Flowers*

Total : 12%

0,50%	Achillea millefolium	(Common yarrow)
2,50%	Agastache foeniculum l*	(Blue giant Hyssop)
0,50%	Aster ericoides l*	(White heath Aster)
2,00%	Aster ptarmicoides l*	(Upland white Goldenrod)
1,75%	Monarda punctata l*	(Horse-mint)
2,00%	Penstemon digitalis l *	(Smooth Penstemon)
2,00%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,75%	Solidago juncea	(Early goldenrod)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 88%

88,00% Festuca ovina l* (Sheep fescue)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²BÉNÉFICES ET SERVICES
ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Réduction des effets d'îlots de chaleur
- ☆ Création d'habitats pour la faune et la flore
- ☆ Facilite la dissémination du pollen par le vent.
- ☆ Favorise la biodiversité

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 30 cm
 Hauteur maximale : 40 cm
 Hauteur moyenne : 30 à 35 cm

TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène

HERBIO PRAIRIE® TOITURE VÉGÉTALE INDIGÈNE AVEC FÉTUQUE OVINE

5001045 - 60002

100% INDIGÈNES

FLEURS/Flowers

Total : 20%

0,25%	Achillea millefolium l*	(Common yarrow)
1,00%	Agastache foeniculum l*	(Lavender Hyssop)
0,25%	Aster ericoides l*	(White heath Aster)
1,50%	Aster laevis l*	(Smooth Aster)
1,00%	Aster ptarmicoides l*	(Upland white Goldenrod)
1,00%	Helianthus laetiflorus l*	(Showy Sunflower)
0,50%	Monarda fistulosa l*	(Wild bergamot)
0,50%	Monarda punctata l*	(Bergamot)
2,00%	Penstemon digitalis l *	(Smooth Penstemon)
2,00%	Rudbeckia hirta l*	(Black Eyed Susan)
0,25%	Solidago juncea	(Early goldenrod)
3,00%	Verbena stricta l*	(Hoary Vervain)
6,75%	Zizia aurea l *	(Golden Alexanders)

GRAMINÉES DES PRAIRIES

Total : 80%

88,00% Festuca ovina l* (Sheep fescue)

Ajout d'une plante abri : Raygrass Annuel

Taux de semis du raygrass si le semis est printanier
6 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Taux de semis du raygrass si le semis est automnal
17 kg/ha (10,000 m²/107,606 pi²)

Véhiculant pour l'application manuelle/volée : Brin de scie
1 Ballot couvre 275 m²/3 000 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Attire les pollinisateurs
- ☆ Réduction des effets d'îlots de chaleur
- ☆ Création d'habitats pour la faune et la flore
- ☆ Facilite la dissémination du pollen par le vent.
- ☆ Favorise la biodiversité

UTILISATION

- Boulevard
- Canneberge
- Cimetière
- Zone anciennement agricole
- Bordure de terrain et friche
- Cours d'eau
- Fossé
- Milieu Industriel
- Pollinisateur, Papillons & Mellifère
- Pépinière, Verger, Vignoble
- Résidentiel
- Toiture végétale

ENSOLEILLEMENT

- Soleil (5h et plus)
- Mi-ombragé (2 - 4h)

TYPE DE SOL

- Acide
- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Secs: sablonneux, pauvre
- Humide

HAUTEUR

Hauteur minimale : 60 cm
Hauteur maximale : 150 cm
Hauteur moyenne : 60 à 125 cm

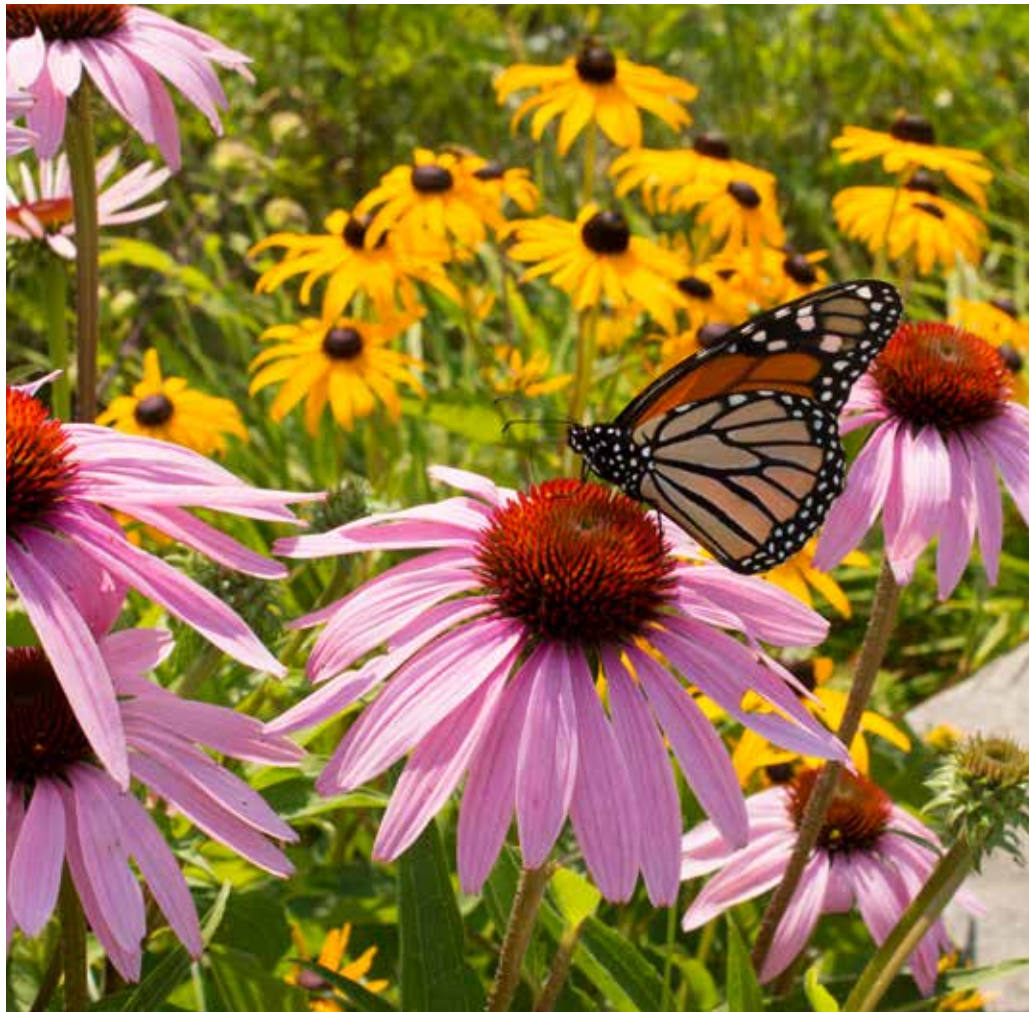
TAUX DE SEMIS DU MÉLANGE

25 kg/ha

NB : Pourcentage, espèces et variétés sujets à changement

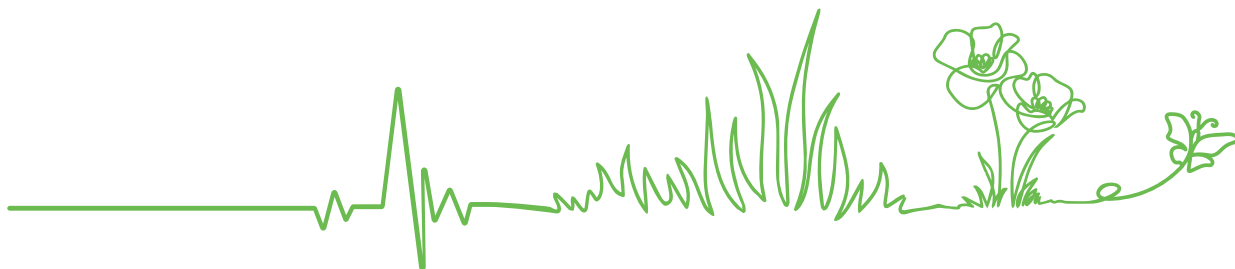
Ce mélange rencontre les normes de la catégorie: Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

l* : Indigène



 **Gloco**

DONNE VIE
à la biodiversité



gloco.ca